



Aide au Développement par l'Éducation au Burkina Faso

Procès-verbal de l'Assemblée Générale d'ADEB du 2 octobre 2021

Les membres de l'association ADEB se sont réunis, le 02 octobre 2021 à 17h30 dans la salle « La Croisée » 93 rue de la Gare 78630 à Orgeval, pour participer à l'Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

- Présents : 27
- Procurations : 35

Accueil des participants :

Nous avons eu l'honneur de recevoir **Monsieur Hervé Charnallet**, Maire de la ville d'Orgeval accompagné de **Monsieur Dupon**, 1er Maire Adjoint aux finances et aux associations, et **Madame Geneviève Kolodkine**, Maire Adjointe à la Culture et à la Solidarité Internationale de la ville d'Orgeval.

Monsieur Charnallet, Maire d'Orgeval, a pris la parole pour remercier et féliciter notre association des actions que nous faisons vivre depuis 2005, pour accompagner les enfants de l'école du village Moyargo au Burkina-Faso.

Nous avons eu l'honneur d'accueillir, **Monsieur Pierre Bédier** Président du Conseil Départemental des Yvelines, attaché à notre association depuis un voyage partagé en 2011, avec des membres de l'ADEB, à la découverte de nos actions au milieu des sables du Sahel.

Assemblée Générale :

Comme, plus des trois quart des membres étant présents ou représentés, l'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

L'Assemblée présidée par son Président Michel Mendiboure, assisté de Mr Lambert Christophe Vice-président de l'association, de Mme Aurélie Lambert, trésorière et Mme Picard-Mendiboure, secrétaire de séance.

Le Président ouvre la séance dans une salle conforme aux restrictions imposées permettant une distanciation physique et remercie l'assemblée d'être venue si nombreuse malgré ces contraintes.

- Proposition de l'adoption du procès verbal de l'assemblée Générale ordinaire du 19 septembre 2020, communiqué à l'ensemble des adhérents et mis en ligne sur le site de l'association : approuvé à l'unanimité.

Siège social : 472, Rue de Béthemont 78630 Orgeval

Tél : 06 25 17 56 46 ou 06 74 67 89 05 - e-mail : adeb_bf@yahoo.fr



Aide au Développement par l'Éducation au Burkina Faso

L'ordre du jour a été rappelé par son président : Rapport moral - Rapport d'activité 2020-
Rapport financier 2020 - Projets 2021 -

- Michel Mendiboure fait lecture du rapport Moral du Président. (Voir pièce jointe)
- Christophe Lambert, fait lecture du rapport d'activités de l'année 2020 et des projets en cours concernant l'année 2021, La trésorière, Mme Aurélie Lambert nous a présenté les comptes de l'association et fait lecture du rapport financier de l'année 2020 et prévisionnelle pour l'année 2021. (Voir pièces jointes)

Le Président met aux voix, conformément à l'ordre du jour :

- Rapports d'activités et financier : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.
- Approbation du budget : cette résolution est adoptée à l'unanimité

Nous remercions vivement Madame LAMURE Françoise, Responsable des Associations, Gestionnaire des Fêtes et Cérémonies de la Mairie D'Orgeval, qui malgré son absence de la salle « La Croisée » a pu mettre à disposition, les grilles d'exposition et le matériel de réception par les services techniques de la ville.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19 heures.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et la Secrétaire de séance.

A Orgeval, le 02 octobre 2021

Le Président de séance,
Mendiboure Michel

Le Vice-président de séance,
Lambert Christophe

La Secrétaire de séance,
Picard-Mendiboure Marie José

P.J. Copies des rapports d'activités et financiers ainsi que le rapport moral.

Siège social : 472, Rue de Béthemont 78630 Orgeval

Tél : 06 25 17 56 46 ou 06 74 67 89 05 - e-mail : adeb_bf@yahoo.fr

Association Humanitaire régie par la loi de 1901 - N° Siret: 491 969 606 00012- APE: 913 E. Déclaration de création de l'association: N° 0783012323